

Offre de maintenance en Suisse

Hamilton Medical

Nos ventilateurs de transport sont utilisés dans des situations d'urgence et des environnements difficiles, où la disponibilité et la fiabilité sont déterminantes.

Notre concept de maintenance garantit que vos dispositifs sont opérationnels à tout moment et que les utilisateurs peuvent compter entièrement sur eux pendant les interventions, sans devoir s'occuper des réparations ou des processus de maintenance.

Cela se traduit pour vous par une disponibilité maximale, la maîtrise totale des coûts et des efforts d'organisation minimaux. Deux modèles de maintenance clairement structurés offrent la solution adaptée aux différentes exigences :

- ✓ MissionCare – Opérationnel en toutes circonstances, quoi qu'il arrive
- ✓ BaseCare – Sécurité de l'entretien alliée à la maîtrise des coûts

HAMILTON MEDICAL

Tour d’horizon de nos solutions de maintenance

Prestation / maintenance	MissionCare	BaseCare
Frais annuels	fixes	prévisibles
Entretien préventif conformément au plan de maintenance* avec remplacement de la batterie principale	✓	✓
Matériel d’entretien et pièces d’usure	✓	✓
Mises à jour logicielles	✓	✓
Toutes les réparations, y compris les pièces de rechange	✓	○
Pièces de rechange	✓	○
Dispositifs de rechange proposés pendant la réparation	✓	○
Traitement prioritaire des demandes d’interventions	✓	X
Assistance sur site	✓	○
Extension de garantie	○	○

✓ = inclus ○ = facturation selon les frais effectifs X = non disponible

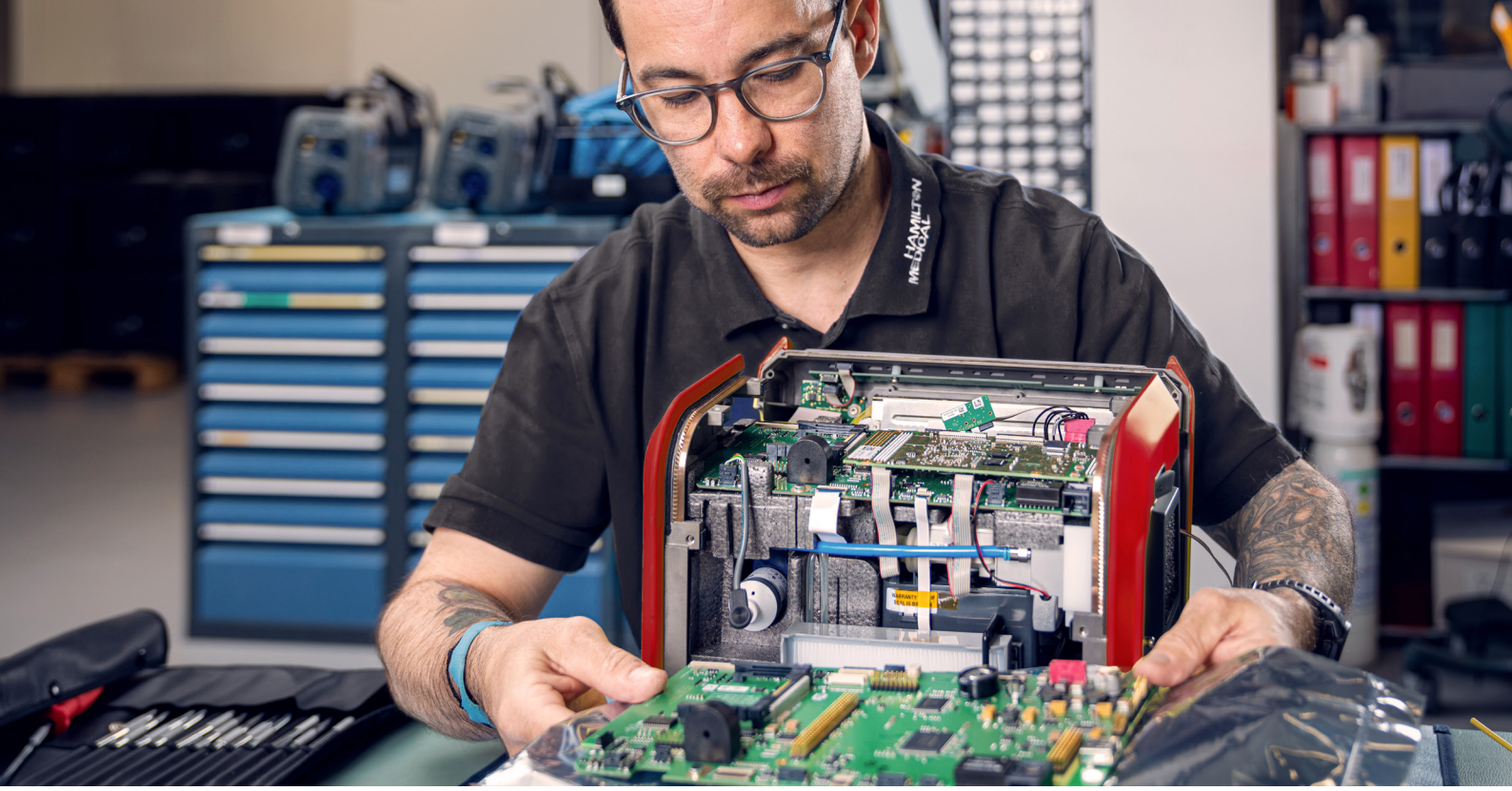
*Annuel pour le HAMILTON-T1 et tous les deux ans pour le HAMILTON-EM7

Quelle que soit la solution de maintenance choisie, vous bénéficiez des prestations et avantages suivants :

- ✓ Installation et mise en service
- ✓ Assistance téléphonique gratuite pour la maintenance
- ✓ Gestion des réclamations
- ✓ Documentation en ligne
- ✓ Documentation de maintenance et rapports de test
- ✓ Montant standard pour tous les temps de travail et les forfaits de déplacement

Prix en CHF hors TVA par an

Dispositif	MissionCare	BaseCare
HAMILTON-T1	1 285	910
HAMILTON-EM7	760	513



Garantie

Garantie du fabricant

Tous les dispositifs de Hamilton Medical sont fournis de série avec une garantie du fabricant de deux ans sur les pièces de rechange et la main d'œuvre. La garantie du fabricant couvre tous les travaux d'entretien correctifs, mais exclut l'entretien préventif. La garantie ne couvre pas les dommages dus à une manipulation non conforme ou à des accidents.

Extension de garantie

La garantie sur les pièces de rechange peut être prolongée dès l'achat du ventilateur, pour la période suivant l'expiration de la garantie du fabricant. L'extension de garantie se fait par tranches annuelles : de 6 ans supplémentaires au maximum pour le HAMILTON-T1 et de 8 ans supplémentaires au maximum pour le HAMILTON-EM7. Il n'est pas possible de souscrire cette garantie ultérieurement.

Exclusion de garantie

Les dommages et dysfonctionnements découlant d'une utilisation non conforme, d'influences extérieures, d'interventions non autorisées ou de l'utilisation d'accessoires ou de consommables non approuvés ne sont pas couverts. Cela comprend notamment les dommages dus à un cas de force majeure, à une surtension ou à des liquides. Sont également exclus les consommables, les articles jetables et les prestations rendues nécessaires par des modifications légales ou des dispositions administratives, dans la mesure où ceux-ci ne font pas expressément partie du contrat de maintenance concerné. Les prestations supplémentaires seront facturées séparément en fonction des frais effectifs, dans la mesure où cela est possible techniquement.

Tour d’horizon des solutions de maintenance

Durées des contrats

Tous les contrats de maintenance ont une durée minimale de deux ans. Il est nécessaire de notifier la résiliation au plus tard trois mois avant la prolongation du contrat. Sans résiliation, le contrat se prolonge automatiquement d’une année supplémentaire.

Une adaptation à une offre de maintenance supérieure est possible à tout moment.

Tarification du temps de travail

Un contrat de maintenance vous garantit un tarif horaire réduit de 240,00 CHF pour tous les temps de travail : ce tarif reste garanti pendant toute la durée du contrat. Cela se traduit par une maîtrise totale des coûts et des économies à long terme. Sans contrat, les coûts horaires peuvent varier en fonction des frais effectifs.

Options d’envoi pour la réparation

Vous pouvez également nous envoyer les appareils pour les réparations et les maintenances annuelles. Dans le cas d’une réparation, nous vous envoyons au préalable un dispositif de rechange, ainsi qu’un emballage d’expédition adapté. Vous nous renvoyez ensuite le dispositif défectueux dans cet emballage. Les frais d’envoi sont à la charge de la partie effectuant l’envoi.

HAMILTON MEDICAL

Hamilton Medical AG
Via Crusch 8, 7402 Bonaduz, Suisse
+41 (0)58 610 10 20
info@hamilton-medical.com
www.hamilton-medical.com

ELO20261001N.00

©2026 Hamilton Medical AG. Tous droits réservés.